BULLETIN ÉCONOMIQUE

Comparaison du budget de 1884 avec celui de 1876.— Si M. Tirard est souvent maladroit, comme on le lui a reproché à l'occasion de l'émission du dernier emprunt de 350 millions, il est juste de reconnaître qu'il a toujours clairement exposé la situation financière.

Il vient même de faire un acte d'honnêteté politique en publiant, comme annexe à l'exposé des motifs du projet de budget général de l'exercice 1885, déposé le 28 février dernier, un tableau comparatif des dépenses ordinaires du budget de 1884, qui est le dernier budget des républicains, avec celles du budget de 1876, qui est le dernier budget des conservateurs.

La différence en plus à 1884 est de 454,867,493 fr., ce qui, pour huit années, ne représente pas moins de 56 millions d'augmentation par an.

Le chiffre de 454,867,493 francs se compose de la manière suivante :

	En plus en 1884.	En moins.
Ministère des finances	146,897,827 fr.	
De la justice	3,433,010	
Service des cultes		2,388,489 fr.
Ministère des aff. étrang.	3,101,400	
Intérieur		4,383,945
Algérie	1,194,879	
Postes et télégraphes	47,566,222	
Guerre	96,280,465	
Marine	64,419,095	
Instruction publique	110,148,151	
Agriculture et commerce	30,170,618	
Travaux publics		41,571,740
Totaux	503,211,667	48,344,174

Total en plus : 454,867,493

La différence serait plus forte, de 33,933,299 francs, sans la dernière conversion de la rente 5 0/0 en 4 1/2. Sans le sacrifice que cette réduction du taux d'intérêt a imposé aux rentiers, la différence en plus de 1884 sur 1876 serait de 488,800,792 francs, près d'un demi-milliard.

Pour que la comparaison soit complète, il faut ajouter à ce chiffre l'augmentation des dépenses du budget extraordinaire de 1884, qui a été fixé par la loi du 30 janvier dernier à 257,067,608 francs, savoir :

Ministères :	
Des postes et télégraphes,	3,000,000
De la guerre,	110,000,000
De la marine,	7,317,005
Des travaux publics,	136,750,603
Total égal,	257,067,608

L'augmentation réelle de 1876 à 1884 a donc été de 745,868,400 francs, — sept cent cinquante millions en chiffres ronds.

L'Assemblée nationale avait été obligée en 1871 et 1872 d'augmenter d'autant le dernier budget de l'empire, pour suffire aux dépenses de la guerre, en y comprenant une réserve annuelle de 200,000,000 pour les amortir. — De 1876 à 1884, les républicains ont doublé la charge, par leur mauvaise gestion autant que par leurs fantaisies ruineuses en chemins de fer, en maisons d'école et en expéditions lointaines.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Les votes de M. Achille Scrépel. — Dans la séance du 15 mars, M. Achille Scrépel a voté : 1° Contre l'amendement de M. Barodet au 2° paragraphe de l'article 29 (nouvelle rédaction) de la prorogation de loi relative à l'organisation de l'enseignement primaire.

Voici ce 2° paragraphe :

« La rétrogradation d'une classe est prononcée par l'inspecteur d'académie, après avis motivé du conseil départemental. »

Amendement Barodet. — « La rétrogradation de classe et la révocation sont prononcées par le conseil départemental. »

2° Contre la prise en considération de l'amendement de M. Michou à l'article 42 de la proposition de loi relative à l'organisation de l'enseignement primaire.

Voici l'article 42 :

« Il est institué, dans chaque département, un conseil de l'enseignement primaire, composé ainsi qu'il suit :

« 1° Le préfet, président ;

» 2° L'inspecteur d'académie, vice-président, etc. »

Amendement Michou : « 1° L'inspecteur d'académie ;

» 2° Le préfet ou son délégué, mais seulement avec voix consultative, etc. »

3° Pour la deuxième partie du 3° de l'article 42 de la proposition de loi relative à l'organisation de l'enseignement primaire.

La première partie du 3° de l'article 42 dit : « Le conseil départemental primaire comprendra le directeur de l'école normale d'instituteurs » et la deuxième partie de ce 3° : « Ainsi que la directrice de l'école normale d'institutrices. »

4° Contre le premier amendement de Mgr Freppel à l'article 42 de la proposition de loi relative à l'organisation de l'enseignement primaire.

Voici cet amendement : suppression des mots « la direction de l'Ecole normale d'institutrices. »

5° *Contre* le deuxième amendement de Mgr Freppel à l'art. 42 de la proposition de loi relative à l'organisation de l'enseignement primaire.

Voici cet amendement : « Un ecclésiastique, délégué par l'évêque diocésain sera adjoint au conseil départemental.

Les votes de M. Debuchy. — M. Debuchy a voté *pour* dans le 1°, *pour* dans 2°, *n'a pas pris part au vote* dans le 3°, *pour* dans 4° et *pour* dans le 5°.

Académie de musique. — Une heureuse innovation vient de permettre au public de juger, dans le courant de l'année, des progrès faits dans leurs études, par les élèves de notre Académie de musique.

Hier dimanche, dans le grand salon de l'Hôtel-de-Ville, M. Lacquement, adjoint, présidait à un exercice musical qui avait attiré de nombreux auditeurs.

M. Victor Delannoy, dirigeait l'exécution ; il était entouré de plusieurs membres de la commission et des professeurs de l'école.

Nous n'avons que des éloges à adresser aux jeunes virtuoses qui se sont fait entendre; en première ligne, nous citerons Mlle Marthe Desbonnet dont le doigté délicat et le style remarquable, nous promet pour l'avenir une pianiste d'élite. Mlles Salembier et Naye se font remarquer par une émission de voix bien franche et une diction correcte; un peu plus de souplesse dans les vocalises serait à désirer.

Le *solo* de clarinette de M. Gustave Leman a été bien enlevé, malgré les difficultés dont il est hérissé.

M. Charles Hache a très élégamment détaillé l'air du *Valet de chambre*, de Carafa; il y a de bonnes qualités de déclamation lyrique chez MM. Monnier et Desbarbieux, mais, le *duo* de *Masaniello* est de trop large envergure pour le *tenorino* de M. Monnier qui réussirait mieux dans la romance.

Tout le personnel de l'école, élèves et professeurs, habilement dirigés par leur éminent directeur, M. Victor Delannoy, ont merveilleusement enlevé l'ouverture des *Aveugles de Tolède*, de Méhul, et le chœur de *Moïse*, de Rossini.

En somme, charmante matinée, agréablement passée à entendre de bonne musique.

Notre académie prospère de jour en jour; elle produit d'excellents artistes qui font le plus grand honneur à leurs professeurs si intelligents et si dévoués, et surtout à leur illustre directeur, M. Victor Delannoy. REMY.

La grève des tisserands de la maison Mathon-Masson, Grande-Rue, est terminée. Les ouvriers ont repris le travail ce matin.

Vols au cimetière. — Depuis quelque temps, de nouveaux vols sont commis au cimetière de Roubaix. On a enlevé des couronnes, des bouquets de fleurs, des vases et d'autres objets déposés sur les tombes.

Espérons que l'on prendra enfin des mesures pour empêcher ces déprédations.

Un noyé. — On a retiré, ce matin, à 6 heures, du canal, près du pont Salembier, le cadavre d'un ouvrier d'Herzeaux, Jean-Baptiste Desmettre. Cet homme travaillait à l'établissement du gaz, rue de Tourcoing.

Il y a près d'un mois, il avait reçu sa semaine et avait quitté son travail vers 8 heures. Depuis lors on ne l'a plus revu ni à Roubaix, ni à Herseaux. Le corps est en état de décomposition avancée et répand une odeur insupportable. On l'a transporté à l'Hôtel-Dieu. Dans l'une des poches de son pantalon on a trouvé 5 fr. 25.

Un coup mortel. — Un ouvrier teinturier, Désiré Bocquet, de la maison Scrépel-Toussaint et Cie, rue du Coq-Français, s'était amusé pendant quelque temps, ce matin, à lancer des déchets de laine sur l'un de ses compagnons de travail, Bruno Desmet. Celui-ci l'avait plusieurs fois prié de cesser ce jeu ; Bocquet n'en continua pas moins à l'agacer. A la fin, Desmet perdit patience : il lança à la tête de Bocquet un de ces grands bâtons, dont on se sert dans les teintureries. Bocquet fut atteint à la joue gauche et légèrement blessé.

Furieux, il saisit le bâton qu'on lui avait jeté et frappa Desmet sur le sommet de la tête.

Au premier coup qu'il reçut, Desmet tomba et resta inanimé pendant une demi-heure. MM. les docteurs Bayard, Gouttière et Denys parvinrent enfin à lui faire reprendre connaissance et le firent transporter à l'Hôtel-Dieu.

Desmet est mortellement atteint. On croit qu'il ne tardera pas à succomber. C'est un homme de peine très estimé de ses patrons. Bocquet a été arrêté.

Une série d'accidents.—C'est une véritable série. Ce matin, le *car* à vapeur partant de la place de Roubaix, à huit heures, a accroché un homme, Bance, à l'angle des rues Neuve et de Lille, et l'a traîné sur une longueur de quatre mètres. Lorque le car, comme d'habitude, eût été arrêté devant l'estaminet de la *Barque-d'Or*, on dégagea le malheureux et on le transporta à l'*Hôtel du Nord*. M. le docteur Goutière constata une double fracture au bras droit, et des contusions légères à la tête. Bance a été conduit en voiture chez lui, rue de Beauvin.

La victime de cet accident est âgée de 62 ans. C'est un homme de peine de la maison Lestiennes, rue Neuve.

Au moment où il a été renversé par le *car*, il venait de la rue de Lille. Le conducteur n'a pu arrêter sa machine à temps.

— Un enfant de deux ans, Arthur Olin, demeurant chez sa mère, rue de Beaurepaire, à Roubaix, est tombé ce matin, à 9 heures, dans un chaudron d'eau bouillante et a été affreusement brûlé sur tout le corps.

Le blessé a reçu les soins de M. Denys, médecin, qui déclare son état désespéré.

— Une voiture a renversé un enfant, Victor Masson, dimanche à quatre heures, boulevard de Paris.

L'enfant n'a heureusement été que légèrement contusionné à la jambe droite.

Un enfant tombé dans le canal. — Dimanche, à quatre heures, Louis Guébaert, est tombé dans le canal de Roubaix, au quai de Wattrelos. M. Eugène Nikeer se jeta à l'eau et fut assez heureux pour ramener l'enfant sain et sauf sur la berge. Cet acte de dévoûment de M. Nikeer vient s'ajouter à bien d'autres accomplis par lui depuis quelques années.

Menus faits. — Un mécanicien de Lille, Georges Donémie, a malmené, dimanche soir, une jeune fille Louise Banhauteghem, à la gare de Roubaix. Il lui a donné plusieurs coups de poing et a menacé de l'assommer.

Les témoins de cette scène s'interposèrent et appelèrent le brigadier de service qui dressa procès-verbal.

— Un tisserand, Rasson, n'ayant pu obtenir une consommation dans la rue du Fontenoy, enfonça la porte d'entrée à coups de pieds. Procès-verbal a été dressé contre lui.

— Une voiture à bras a été trouvée, dimanche soir, rue St-Georges, par un agent de police. Il l'a conduite dans la cour de l'hôtel des pompiers.

Le *Journal officiel* publie une longue lettre adressée par M. Hérisson, ministre du commerce, à la commission supérieure du travail des enfants et des filles mineures employés dans l'industrie. C'est la commission supérieure qui, après avoir pris connaissance de cette lettre, a exprimé le vœu qu'elle fût insérée au *Journal officiel*.

Chronique théâtrale. — Très belle salle, hier, à l'Hippodrome. Si belle, que les artistes parisiens se sont décidés à donner, le jeudi 20 mars, une seconde représentation du *Maître de Forges*.

Nous nous félicitons de ce résultat. Il prouve que l'on peut faire du théâtre honnête et rencontrer le succès, en dehors des procédés immoraux dont abusent les auteurs dramatiques de notre époque.

Ici, pas de subterfuge, pas de mise en scène [illegible] tante, par de situations risquées ; m[illegible] [illegible] des effets indicibles, produits par un enc[illegible] [illegible] de faits très vraisemblables, prov[illegible] [illegible] par des caractères que nous rencontr[illegible] tous les jours.

Comme l'a [illegible] Henri de Pène : C'est un monde d'honnê[illegible] gens qui est représenté dans le *Maître de Forges* et ils parlent le langage d'honnêtes gens.

Le duc de Bligny a des torts, le papa Moulinet a des ridicules, sa fille a du venin ; une maison qui se respecte les pourrait cependant recevoir tous.

Quant aux interprètes de ce remarquable drame, ils ont été parfaits, et pour être juste, nous devrions les citer tous, car le public les a tous rappelés et acclamés au dernier acte. Cependant, aucun d'eux ne nous en voudra de féliciter plus particulièrement les deux principaux rôles : Mme Pazza et M. Montlouis.

Dans les principales scènes de la pièce, l'excellente jeune première du Vaudeville a eu des mouvements dramatiques vraiment remarquables. Tantôt fière et orgueilleuse, tantôt humble et suppliante, elle a donné à ses accents des intonations extraordinairement énergiques ou douloureusement passionnées, qui ont profondément ému le public.

Cette artiste a eu, en M. Montlouis, un partenaire accompli. Le rôle de *Philippe Derblay* a été joué par lui avec une profonde étude du caractère de ce personnage.

Décidément, l'écrivain qui a tracé ce rôle viril, honnête, doit être lui-même doué de sentiments énergiques et droits.

Nous pensons que la pièce fera encore jeudi une recette égale à celle d'hier.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX

Bulletin de la séance du 16 mars 1884

VERSEMENTS

Roubaix : 198 déposants dont 42 nouveaux	38,888 fr. 00
Succursale de Lannoy : 18 déposants, dont 5 nouveaux	2,730 fr. 00
Total des versements.	41,618 fr. 00

REMBOURSEMENTS

Roubaix : 40 remboursements effectués	15,745 fr. 90
Succursale Lannoy : 8 remboursements effectués	295 fr. 31
Total des remboursements.	16,041 fr. 21

Les opérations du mois de mars sont suivies : à Roubaix, par MM. Julien Lagache et J. Defrenne-Wibaux, directeurs; à Lannoy, par M. Desprets-Delerue.

TOURCOING

L'incendie de la rue du Haze.— Dans la nuit de samedi à dimanche, vers une heure, un violent incendie s'est déclaré rue du Haze, dans un établissement occupé par M. Roussel-Mulliez, fabricant.

Les pompiers sont accourus sur les lieux du sinistre et se sont rendus maîtres du feu vers quatre heures du matin.

Les premières lueurs de l'incendie ont été aperçues par M. Chamberlin, commissaire de police, qui a donné l'alarme. Comme d'habitude, les pompiers se sont prodigués; mais nous ne pouvons passer sous silence le nom du frère Florian, des écoles chrétiennes, qui, de nouveau, s'est signalé par son dévouement.

Le feu a pris à l'endroit du séchoir, qui a été détruit, il y a un an, et n'est même pas reconstruit complètement.

Les dégâts sont évalués approximativement à 120,000 fr., tant en marchandises qu'en bâtiments. Le tout assuré par trois Compagnies.

Accident. — Samedi, vers 8 heures du soir, Mme veuve Delcroix, blanchisseuse, rue du Chêne-Houplines, en allant reporter du linge rue de la Belle-Vue, est tombée dans la cave d'une maison en construction, qui n'était ni garantie, ni éclairée. Des voisins, accourus à ses cris, l'en ont retirée, ayant au ventre et à la tête des blessures assez graves, pour que le médecin, appelé à lui donner des soins, n'ait pas cru devoir la laisser transporter jusqu'à son domicile qui n'est cependant distant que d'une cinquantaine de mètres.

LILLE

Le Père Félix a St-Maurice. — L'assistance augmente encore à chacune des conférences du Père Félix, toujours si simples et si belles.

Plus on entend ce grand orateur chrétien plus on l'admire.

Cet homme, qui est une des gloires littéraires du catholicisme au XIXe siècle, ne se laisse séduire ni par le charme des digressions qui parfois semblent se présenter à lui comme d'elles-mêmes, ni par l'appât des fleurs et des enjolivements qu'il écarte de son discours comme inutiles.

Il prêche la vérité, il l'explique, il la démontre, il la prouve sans avoir besoin de recourir au clinquant de paroles des orateurs médiocres, et il arrive ainsi aux plus beaux effets d'éloquence.

Hier, après avoir rappelé en quelques mots, les conférences antérieures, il a démontré la divinité du Christ par la conversion des pécheurs. Ainsi présentée, la thèse était nouvelle et quelque peu étonnante de prime abord. Mais, il a suffi de quelques mots à l'orateur, pour en faire apprécier le caractère frappant et merveilleux.

Il a montré le pécheur opposant à l'appel du Christ tous les moyens en son pouvoir ;

La haine de la vérité entre dans une âme avec l'amour du mal. Les révoltés de la lumière se complaisent dans les ténèbres qui leur ôtent le discernement de la culpabilité.

Le remord s'endort et s'affaiblit sous l'accumulation des fautes et si, [illegible] jour, frappé par la lumière, troublé [illegible] dans sa quiétude, le pécheur veut s'[illegible] amender, il est encore la proie des passions qui ont créé en lui des habitudes qui sont presque des nécessités.

Rien d'humain ne peut réagir sur lui, ni les reproches de l'amitié, ni les conseils de la raison, ni les larmes des siens. Il veut s'affranchir des chaînes qui le retiennent et il ne peut pas. Le dégoût lui-même, en lui faisant sentir davantage cet esclavage, ne pourra pas l'en délivrer. Ce qui lui manque, c'est la force qu'il a donné aux plaisirs et aux voluptés.

Le Christ seul fait dans les âmes ces révolutions étranges, merveilleuses, humainement inexplicables, qui relèvent les plus faibles, transforment les plus terribles ; seul il leur donne cette force qui leur manque, seul le Christ peut toucher et guérir le pécheur.

Telle est la pensée du discours que nous regrettons de ne pouvoir développer avec les arguments de l'orateur, arguments dont les cinq mille personnes qui entouraient la chaire n'oublieront certainement pas la prodigieuse puissance.

J. D.

Chambre de commerce de Lille. — M. le président de la Chambre de commerce devant être incessamment entendu par la commission parlementaire des sucres, serait heureux de s'entretenir avec MM. les fabricants de sucre de l'arrondissement, des besoins et des vœux de l'industrie sucrière. Il prie donc MM. les fabricants de la circonscription de vouloir bien se réunir, mercredi 19 mars, à 5 heures du soir, au local des séances de la Chambre (place de la Gare).

La conférence du pasteur Dide. — L'association philotechnique a offert, hier, en régal à la jeunesse des écoles, une conférence du pasteur Dide, sur les poètes de la Révolution. Maigre régal, et dont le petit public, qui avait envahi près d'un tiers de la salle, s'est frugalement contenté.

Le pasteur Dide est un type, parmi les orateurs actuels. Il a l'enflure des idées, et la déclamation de la phrase, que les ignorants confondent avec la véritable éloquence, comme ils confondent les grossières peintures des murailles de cabarets avec les grandes œuvres des maîtres.

Le débit du pasteur Dide surtout est remarquable. L'orateur arpente dans toute sa largeur l'avant-scène du théâtre, et se parle à lui-même sur le ton prédicant qui lui est propre, comme un acteur de province répétant son rôle dans la coulisse; puis, à certains moments, il s'arrête, se tourne vers l'assemblée, rejette la tête en arrière pour monter le diapason de la voix, plie les jarrets et accompagne sa phrase de gestes parallèles de bas en haut, de saccades du ventre qui sont d'un effet irrésistible. Quand la période sonore est finie, le pasteur tourne brusquement le dos, pour permettre aux applaudissements de se produire.

Nous ne suivrons pas le pasteur Dide, dans une conférence à bâtons rompus, où à propos des poètes de la Révolution, il a trouvé moyen d'exposer une théorie économique sur les salaires ; de montrer les rois traîtres à la nation, et le peuple de France réduit par la monarchie à l'état de cadavre ; de donner un programme idéal des fêtes du 14 juillet; d'annoncer que la franc-maçonnerie de Lille et l'association philotechnique — ce qui est tout un — avaient formé le premier comité du centenaire de la Révolution, et d'ajouter, par surcroît, la description des funérailles de Thiers, Louis Blanc et Gambetta.

Si l'on veut avoir une idée des transformations des objets touchés par l'imagination du pasteur, nous en citerons un exemple qu'on aura peine à croire, quand nous dirons que ce pasteur a vu le soleil se promener en voiture aux funérailles de M. Thiers.

On sait que la Compagnie des pompes funèbres à Paris dans la voiture en deuil du défunt, a coutume de déposer une lanterne allumée; eh bien, c'est dans cette lanterne que le pasteur Dide a vu le soleil des siècles à venir !

Et dire qu'il y aura des gens pour se pâmer devant cette éloquence ! J. D.

P.-S. — Le *Progrès du Nord* rendant compte de cette conférence déclare que « les dernières paroles de l'éloquent conférencier ont été applaudies avec un enthousiasme indescriptible, puis la fanfare de Wazemmes a *entamé* la *Marseillaise*, tandis que la foule s'écoulait profondément émue. »

Grand concert au profit des écoles libres. — Nous rappelons à nos lecteurs que cette fête de l'enseignement chrétien et de la charité chrétienne, aura lieu samedi prochain 22 mars, à 8 heures du soir, dans la salle de la rue Ste-Catherine, n° 60, devenue, grâce à d'intelligents aménagements, la plus charmante des salles de concerts.

Tous ceux qui ont assisté au concert de l'année dernière se souviennent de son éclatant succès et en attendaient le retour avec impatience. Ils vont retrouver la même vaillante phalange d'artistes amateurs qu'ils ont entendue avec un si vif plaisir et dont ils ont si chaleureusement applaudi le talent en même temps que le zèle. Les ressources vocales ont été encore accrues; on nous parle de chœurs exécutés par soixante-quinze voix. Quant aux solistes, soit de la partie vocale, soit de la partie instrumentale, on sait quelles richesses vraiment exceptionnelles offre à cet égard la société lilloise, et encore se peut-il qu'il y ait des surprises. C'est plus qu'il n'en faut pour remplir la salle.

La chose est déjà presque faite, grâce à l'activité des jeunes commissaires qui ont présenté les billets à domicile. Les personnes qui, par oubli n'auraient pas reçu leur visite, sont prévenues qu'à partir de mercredi prochain, 19 mars, elles trouveront des billets chez : Mme Henri Loyer, 294, rue Notre-Dame ; Mme de Margerie, 122, boulevard de la Liberté ; Mme Georges Scrive, 22, rue de Roubaix ; Mme P. Steverlink, 78, rue du Molinel ; M. Albert Aronio de Romblay, 19, rue Royale.

Le commandement du 1er corps d'armée. — Le bruit court que M. le général Hartung procèdera encore cette année à l'inspection de l'Ecole supérieure de guerre. Ce serait seulement le 1er aout que M. le général Lallemand remplacerait cet officier général, dans la présidence du comité d'état-major. M. le général Billot prendrait seulement à cette date le commandement du 1er corps à Lille.

Société de géographie. — Vif succès hier pour M. Guillot, dont la conférence, malgré le beau temps, avait attiré une foule considérable. Après quelques mots de M. le commandant Dolamarre, président, délégué par M. P. Crépy « qui avait voulu, a-t-il dit, qu'ici, comme au Tonkin la parole fût à l'armée », le conférencier a retracé en termes éloquents l'histoire des voyages de Stanley en Afrique.

Il y a eu, durant tout le cours du XIXe siècle jusqu'à l'époque actuelle, trois points qui ont attiré l'attention des explorateurs : le pôle nord, reconnu aujourd'hui inaccessible ; l'Asie, qui a donné lieu à des découvertes remarquables, notamment dans le Turkestan ; et l'Afrique, où l'attrait de la colonisation se joignait à celui des découvertes. Parmi ceux qui ont aidé le plus à faire connaître la géographie de l'Afrique centrale, il faut mettre au premier rang Stanley.

Il y a deux hommes dans ce voyageur américain : l'explorateur, dont les travaux, qu'on peut apprécier presque sans réserve, ont permis de dresser d'une manière certaine l'hydrographie de l'Afrique centrale; puis, le colonisateur, le rival de Brazza dont il s'est chargé, d'ailleurs, d'assurer le succès, et dont les agissements méritent ici un blâme sévère.

M. Guillot retrace d'abord le premier voyage de Stanley, envoyé, en 1869, par Gordon Bennitt, le directeur du *New-York Herald*, à la recherche de Livingstone. Parti de Zanzibar le 5 février 1871, il débarqua à Bayamoyo, d'où il suivit pour se rendre dans le centre de l'Afrique, le même chemin que Speek avait déjà indiqué. C'est à Ujigi, dans les environs de la Tanganyika, qu'il a retrouvé Livingstone. Deux Français se seraient jetés dans les bras l'un de l'autre; mais entre Anglais et Américains, les choses ne se passent pas ainsi. Stanley et Livingtone qui ne s'étaient jamais vus, s'abordent en plein centre de l'Afrique.

— Le docteur Livingstone, je crois ?

— Le docteur, en effet....

— Je suis heureux de vous retrouver.

— Je suis heureux de vous recevoir.

Voilà toute l'effusion glaciale de ces deux hommes, sous un soleil de feu.

Le deuxième voyage de Stanley a eu un but tout scientifique. Le lieutenant Cameron avait constaté que le lac Tanganyika se déversait à l'ouest dans un grand fleuve nommé l'Oualalr.

L'Oualaba était-il le Nil ? Etait-il le Congo. Stanley précisa que ce fleuve était le Congo. M. Guillot nous décrit d'abord le côté scientifique du voyage, l'arrivée au lac Victoria, puis au Nil Alexandra qui y prend sa source, enfin la descente du Congo, à partir du lac Tanganyika, au lieu dit Nyangoné; puis le côté anecdotique de l'exploration : le séjour à la cour du roi Nitésa, l'opposition du roi Ruoma, le combat de l'Arnini, la traversée des cataractes, en face de la rivière Léopold, puis l'arrivée de Stanley aux rapides qui obstruent l'embouchure du fleuve et à la ville de Cabanonda, où il est reçu par les Portugais.

Le troisième voyage de Stanley, dont le but exclusivement commercial était de créer une route le long du Congo, contournant les rapides, a été dirigé par le roi des Belges. Stanley y a consacré trois années, et au moment où il allait atteindre le but qu'il s'était proposé, il a rencontré le français De Brazza, duquel il a voulu faire croire que les découvertes n'avaient aucune importance, parce que celui-ci était arrivé avant lui au résultat qu'il voulait obtenir. De Brazza n'est pas mort, De Brazza plein de vie continue l'œuvre française qu'il a si bien commencé; il ne lui manque actuellement que les capitaux qui abondent chez Stanley : espérons que les pouvoirs publics sauront les lui fournir.

Des bravos enthousiastes ont salué l'expression de ce vœu patriotique.

Le nouveau journal le *Radical du Nord*, qui devait paraître le 15 mars, ne paraîtra que dimanche 23.

Accident.— Dimanche, vers une heure, une voiture de boulanger arrivait sur la place des Quatre-Chemins. Une petite fille de deux ans et demi, nièce du boulanger, reconnaissant la voiture, s'en était approché; ce pauvre enfant a été renversé. Conduite dans une pharmacie, elle reçut des soins empressés; elle n'a point été blessée.

Plus de Maux de tête !

« Voyant l'efficacité de vos Pilules Suisses, qui m'ont enlevé en quelques jours les maux de tête dont je souffrais depuis plusieurs mois, je m'empresse de vous prier de m'envoyer encore deux boites à 1 fr. 50. Je vous remercie du bien-être que vous m'avez procuré et vous autorisé à publier cette lettre, si vous le jugez à propos. H. Gruel, chez M. Auvray, St-Cloud. »

A. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris. 20644

Noms des électeurs rayés depuis deux ans des listes électorales de Roubaix

(*Suite et fin.* — *Voir le Journal de Roubaix du* 16.)

Henri-Louis Toulemonde, fabricant (décédé). — Al.-Louis Toussaint, étudiant (La Madeleine). — Edouard Truffaut, boulanger (2 1/2 à Lille).— Alphonse-Joseph Turbelin, cordonnier (Paris). —Henri-Joseph Vandamme, employé (décédé). — Jules-Jean Vandebeulque, employé (décédé). — Victor-César Vandeputte, (décédé). — Florentin Vanderstraete, tisserand (décédé). — Joseph Vanderenne, marchand (décédé).— Achille Vanuxem, boulanger (Lille).— Auguste Vasseur, tisserand (décédé). — Charles-Désiré Vennin, lamier (Fourmies 2 ans 1/2). — Isidore J.-B. Verdonck, cordonnier (Lille rue des Douze-Apôtres).—Charles Verdonck, trieur (retourné à Tourcoing). — Henri-Louis Verhaeghe, religieux (Ecloo). — Désiré Versailles, domestique (absent depuis 2 ans). — Pierre-Octave Vestu, domestique (absent depuis 2 ans). — Carlos Voisart journalier (Paris 2 à 3 ans). — Amédé Vouton, agent de sûreté (décédé).

Thop.-Thomas Wortallier, menuisier (à Paris 2 ans 1/2). — Louis Watine, fabricant, (décédé).— Arthur-Joseph Waline, tisserand, (décédé le 5 mai). —Jean-Théodore Watine, rentier (décédé le 20 septembre). — Henri Wattremez, Frère (parti de Roubaix). — Pierre-Joseph Watteau, journalier (décédé au service).—Louis-Alphonse Watteau, cultivateur, (Mouscron). — Léon-Jules Wattrelos, menuisier, (Wattrelos). — Paul-Jean-Baptiste Willot, employé (parti de Roubaix 2 ans 1/2).—Paul Wissaert, mécanicien (Lille 2 ans 1/2 à 3 ans).—Prosper Georgé, mte adjoint (parti de Roubaix). — Henri-Joseph Wiart, mte adjoint (parti de Roubaix). —Adolphe Willenal, mte adjoint (école rue Turgot). — Xavier Delobel, boulanger (décédé).

Jules Lorthioir, domestique (3 ans à Lille). — Louis Lussiez, tailleur de pierre (décédé). — Henri Machu, Frère, (parti de Roubaix). — François Maïresse, Frère (idem. — Raphaël Marguerit, clerc pharmacien (2 ans 1 2 à Valenciennes). — J.-B. Marlier, contre-maître (à Calais). — Jules-Ernest Marquilly tisserand (agent à Paris).— Désiré Mas, teinturier (absent depuis 4 ans 1/2.— Henri-Désiré Masquelier, tisserand (à Lys 3 ans 1/2). — Achille-Joseph Maton, mécanicien (à Croix). — Narcisse Matton, chaudronnier (Paris, 2 ans). — Louis-Aimable Mazingue, Frère (rue de la Paix). — Joseph Metz, journalier (Saint-Dié).—Emile-Marcelle Meurin, app., (absent 2 ans 1/2).— Jean-Baptiste Meurisse, tisserand (décédé). — Auguste Miette (2 ans 1/2 à Crolles, Pas-de-Calais). — René-Désiré Masson (huit ans à Tourcoing). — Albert-Antoine Muller (en Pologne). — Cyriaque Mullier (décédé). — Louis Mullier (décédé).

J.-B.-Oscar Nicq (employé chemin de fer (Reims). — Jules-Désiré Nuesse, (décédé). — Félix Nutte (décédé).— César-Joseph Oger (décédé). — Henri-J.-B. Olivier, (décédé au régiment). — Louis-Joseph Cuvier, peigneur (2 ans Bruxelles). — Paul-Gabrielle Parent, séminariste (Cambrai). — Edouard Parquet (Absent depuis plus de 2 ans).— J.-B. Pecquet, douanier (Tourcoing).— Antoine-Désiré Fernequin, (St-Omer). — Henri-Joseph Petit, tisserand (inconnu depuis 2 à 3 ans). — Victor-Georges Petit, serrurier (décédé). — Louis Plays, journalier (décédé).

Michel Dufour, cordonnier (3 ans). — Alphonse-Joseph Duhamel, employé (en Amérique). —Urbain Duhem, tisserand (décédé). — Jules-Joseph Dujardin, trieur (Inscrit à Lille). — Louis-Joseph Dujardin, serrurier (décédé). — Georges-Joseph Dujardin, dresseur (décédé).—Henri-Joseph Duleu, trieur (décédé. — Pierre-Louis-Edouard Dumez, cabaretier (Ardennes). — Henri Dumont, fileur (Hospice de Lannoy). — Edmond Dupire, mécanicien (décédé) Louis-Joseph Dupire, ourdisseur (à Roncq). — Victor-Henri Duplat, cordonnier (à Leers 5 ans). — Amand Dupont, contre-maître (décédé).—Auguste-Joseph Dupont, Boulanger (à Tourcoing). — Palmyre-François Dupret, comptable (à Paris). — Henri Dutat, contre-maître (décédé). — Henri-Joseph Duthoit, tisserand (décédé). — J.-B. Dutilleul, marchand de mitaines (à Boulogne).

Louis-Jean Eckmann, négociant (à Paris). — Emile-Désiré-Joseph Everaert, tisserand, (5 ans d'absence). — Louis-Stanislas Duriez, filateur, décédé). — Misael Facon, entrepreneur, (La Madeleine). — Emile-Henri Facques, employé (Lille, 2 ans). — Toussaint-Joseph Fauvarque, cabaretier (décédé). — Elie-Joseph Fiévet, forgeron, (Paris, 3 ans.) — Adolphe Fleuris, maçon, (décédé). — Henri-Joseph Flipo, concierge, (Wattrelos). — Augustin-Joseph Florin, tisserand, (décédé). — Charles Florin, cabaretier, (décédé). — Carlos Florin, (en Belgique). — Henri-Joseph Florin, tisserand, (décédé). — Louis Fontaine, frère, parti de Roubaix. — Georges Forter, mécanicien, (à Lille, 1 an 1/2).

FEUILLETON DU 18 MARS. — (N° 7.)

STÉPHANETTE

Par BERNARD SEIGNY

V

(Suite.)

Jean était devenu très pâle. Il répondit d'une voix qu'il s'efforçait de rendre calme :

— Monsieur le marquis, le souvenir de vos bontés m'est toujours présent, et il est inutile de me les rappeler pour que je sache ce que je vous dois de respect et d'affection. Je n'oublie pas non plus vos enseignements, et je crois y rester fidèle tout en aimant cette jeune fille, qui n'est pas seulement admirablement belle, mais bonne, pieuse et malheureuse. Ce n'est pas elle, c'est moi qui ait voulu cette union; c'est moi qui l'ai recherchée; c'est moi qui, voyant cette femme noble de cœur, n'ai pas cru déroger en lui offrant, comme un hommage à tant de vertus, la noblesse des Trémière. Maintenant, j'avoue que j'ignore son nom, et ici je fais volontiers la part de ma jeunesse, et je vous permets de rire de moi. Je sais qu'elle s'appelle Stéphanette, et cela m'a suffi. J'avoue également que je me suis très peu occupé de notre établissement, comme on dit. Si elle possède autant que moi, nous n'aurons rien à nous deux. Mais j'ai assez de courage pour gagner ma vie n'importe où, et le sentiment de l'honneur que vous m'avez enseigné est assez vivant en moi pour que je ne m'avise pas, croyez-le, de mendier un secours de qui que ce soit. D'ailleurs, rassurez-vous : j'ai mis une condition à notre mariage, et si vous vous étiez moins hâté de me condamner, vous l'auriez sue plus tôt : c'est que vous y consentiriez. Je ne veux pas, bien que je sois libre de le faire, aller contre votre volonté. Je vous ferai, si vous l'exigez, le sacrifice de mon amour et du bonheur de ma vie, et, même alors, je ne me tiendrai pas quitte de reconnaissance envers vous. A présent, c'est à vous de décider.

— Ainsi, rien ne peut te faire céder, reprit le marquis, si je ne me jette en travers ?

— Rien, dit le jeune homme.

M. de la Hansaye ne s'était pas attendu à rencontrer une résolution aussi arrêtée. Il ne se sentait pas assez maître de lui-même pour prendre parti sur-le-champ. Après un moment de silence, il répondit donc simplement :

— Cette affaire est grave, Jean, beaucoup plus grave que je ne pensais ; j'y aviserai.

La conversation ne pouvait continuer sur ce sujet, et cependant l'oncle et le neveu étaient encore trop émus pour pouvoir causer d'autre chose.

Ils reprirent donc, d'un accord tacite, le chemin de la Merlinière, et, poursuivant tous deux le cours de leurs pensées, ils entrèrent dans le salon sans avoir échangé un seul mot de plus.

Le marquis était extrêmement agité. Il s'assit dans un fauteuil, y demeura quelques secondes, se leva, marcha vers deux ou trois chaises qui n'étaient pas à leur place, et les rangea bruyamment le long du mur, en grommelant contre le désordre de la maison. Il voulut allumer du feu, et saisit sur la cheminée une poignée de chènevottes soufrées. De ses mains enfiévrées il les serrait si fort qu'elles s'émiettèrent entre ses doigts.

— Maudites chènenottes, dit-il. Et ce sont les dernières ! J'ai toutes les malechances ce soir.

Il s'approcha de la table pour y prendre un livre. Il le prit si gauchement qu'il renversa l'encrier. Un flot noir coula sur les dalles blanches du salon.

— Gothon, cria-t-il, Gothon, encore un malheur !

Gothon parut. Elle vit tout de suite qu'il n'y avait pas que l'encrier qui fût à l'envers dans la maison, et sa bonne figure devint anxieuse, car rien ne trouble ceux qui aiment bien comme un malheur dont ils ignorent la cause. Son maître se promenait et se démenait en grondant ; Jean, près de la fenêtre, feuilletait un énorme in-folio, si rapidement qu'il n'y prenait évidemment aucun intérêt. Gothon le remarquait bien.

— Qu'ont-ils donc ce soir ? se demandait la bonne fille.

Elle alla sur la pointe du pied, sans bruit, éponger les dalles du salon, se retira de même, mais, avant de fermer la porte, elle dit aussi doucement qu'elle put :

— Si monsieur le marquis voulait se chauffer un brin, il y a du feu dans la cuisine, et l'air commence à être dur ce soir.

— Au fait, dit le marquis, cela vaut mieux que de rester ici.

Il se dirigea vers la cuisine. Jean l'y suivit.

Gothon s'était déjà remise à son tricot. Tous les soirs elle s'asseyait ainsi d'un côté de la cheminée, Baptiste s'asseyait de l'autre, et ces deux bonnes gens, été comme hiver, les pieds au feu, causaient. Ils causaient, c'est-à-dire qu'ils échangeaient quelques paroles, d'un ton sententieux, soit que ce peu de mots suffit à l'expression de leurs pensées, soit qu'ils fussent trop absorbés pour en dire plus long, l'une par ses aiguilles, l'autre par les paniers d'osier qu'il tressait.

Cette place au foyer leur était devenue chère et comme nécessaire. Le vaste manteau de la cheminée les enveloppait d'une atmosphère chaude et discrète. C'était un manteau de cheminée comme on n'en fait plus ; il abritait tout un monde de choses à sa taille : des chenêts de fer forgé, hauts de deux coudées, pesants comme des charrues, et qui, sans plier, recevaient à la Noël des billes entières de cerisier ou de hêtre ; un tourne-broche monumental, qu'aucune prodigalité d'huile n'avait pu empêcher de chanter à sa façon ; des chapelets de saucisses, un languier, des jambons énormes qui fumaient ; la longue carabine de Baptiste accrochée dans un coin ; sans compter les grillons qu'on eût dits d'une race particulière, tant leur cri-cri était fort et continu.

De temps à autre, entre deux syllables, Baptiste attisait le feu ; un peu de flamme, un peu de fumée s'en échappaient ; des milliers d'étincelles montaient en se poursuivant ; la plupart se perdaient dans la suie ; d'autres plus hardies, plus heureuses, s'élevaient jusqu'au faîte de la cheminée, se répandaient à l'air libre en gerbes folles, et s'évanouissaient respectueusement en face des étoiles de la nuit.

Quand il avait remis les pincettes à leur place, Baptiste achevait son mot.

— Il ne fait réellement pas chaud ce soir, dit le marquis en entrant.

— Je le disais bien à monsieur le marquis, répondit Gothon.

Les deux serviteurs écartèrent un peu leurs chaises du foyer pour faire place à leurs maîtres. Baptiste ne disait rien. Il avait les mains sur les genoux, le corps en avant, les yeux sur la flamme ; Baptiste méditait.

Tout à coup, sans faire un mouvement, sans lever les yeux du point qu'il fixait, il commença d'une voix lente :

— C'est comme un jour, du temps de la grande guerre, j'étions, M. le marquis et moi, assis sur une pierre, près de la Nic-aux-Corvins, quand un failli bleu...

— Bon, dit le marquis, voilà Baptiste qui *enraye* une histoire.

Et Baptiste raconta, avec d'interminables digressions, une de ses histoires de chouannerie. Elle durait encore quand M. de la Hansaye se leva, et se retira dans sa chambre.

VI

Le premier rayon de lumière qui pénétra, le dimanche matin, par une lézarde de la fenêtre, dans la chambre de M. de la Hansaye, le trouva éveillé.

Il avait très peu dormi, et, durant les longues heures de la nuit, son esprit, préoccupé des évènements du soir, avait fait beaucoup de chemin.

Les premières heures de cette veille n'avaient point appartenu à la saine raison. Libre de parler, puisqu'il ne parlait qu'à lui-même, le marquis avait exhalé son indignation, fulminé des anathèmes; il s'était rappelé, dans les moindres détails, la conversation qu'il avait eue avec Jean, se répétant à lui-même les réponses qu'il avait faites, les renforçant à chaque fois d'arguments nouveaux, et, à maintes reprises, il avait conclu en disant : jamais, jamais, je ne consentirai à m'occuper, de près ou de loin, d'une pareille billevesée.

Peu à peu, la tendresse profonde qu'il avait pour Jean reprit sa place dans cette âme d'où elle avait été un instant chassée par une invasion de colère, et il sembla au marquis que les paroles dédaigneuses et dures dont il s'était servi n'étaient point de nature à ramener son neveu.

— Je me suis emporté, se dit-il, j'ai été trop loin, et ce petit Trémière, qui a du cœur, car il a beaucoup de cœur ce garçon-là, s'est montré, en vérité, moins jeune que moi. Feu l'abbé Grellepois, mon précepteur, avait bien raison : quand la colère me prend, je ne sais plus ce que je dis. Il m'a répondu très dignement; il n'était pas dans son droit, loin de là ; mais j'étais un peu sorti du mien. Cet enfant est hors de sa voie. Notaire, notaire un Trémière ! Ses aïeux étaient maréchaux de France, et lui, avec la plume qu'ils portaient à leur chapeau, flottant au vent, glorieuse, ralliant les troupes comme un étendard les jours de bataille, il griffonne des rôles dans une étude de province. Ah ! misère du temps! Il faut avouer aussi que cette Stéphanette est une bien jolie fille..., oui, bien jolie. Comme elle ressemble à ma pauvre sœur !

(*A suivre.*)